

Keytruda® (Pembrolizumab)

Traitement anticancéreux, requête urgente

Demande de garantie de prise en charge des coûts à l'attention du médecin conseil

Code de l'indication: 20416.02

Limitation (extrait): Limitation limitée jusqu'au 31.12.2024

Valable pour toutes les indications remboursées:

Avant le début du traitement une garantie de prise en charge des coûts par l'assurance maladie doit être obtenue après consultation du médecin-conseil pour toutes les indications remboursées. Une garantie de prise en charge doit contenir le code correspondant à l'indication (20416.XX). Le dosage maximal est de 200 mg toutes les trois semaines. Le nombre maximal de traitements/cycles est de 35, sauf indication contraire. Chez les patients cliniquement stables dont la maladie était initialement en progression, le traitement peut être poursuivi jusqu'à confirmation de la progression de la maladie. Si un traitement de première ligne par Keytruda® a été remboursé dans une indication définie et que la maladie a progressé après une brève réponse au traitement, Keytruda® ne doit plus être remboursé pour les lignes de traitement ultérieures dans la même indication.

1L NSCLC non-épidermoïde (en association à une chimiothérapie avec pémétréxed + sel de platine) KN189

(avec modèle de prix)

Keytruda® en association à une chimiothérapie avec pémétréxed et sel de platine, est indiqué dans le traitement de première ligne du cancer du poumon non à petites cellules (NSCLC) au stade métastatique, non-épidermoïde chez les adultes, sans aberrations tumorales génomiques de

type EGFR ou ALK, et

- qui ont une espérance de vie d'au moins 3 mois ET

- n'ont pas reçu de radiothérapie pulmonaire avec > 30 Gy au cours des 6 mois précédents.

Le code suivant doit être transmis à l'assurance maladie: 20416.02

Données personnelles du/de la patient/e

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

sexe:

 ♀ ♂

Rue:

Complément d'adresse:

NPA:

Lieu:

Assurance maladie:

Numéro d'assuré(e)::

Adresse de l'assureur (SMC ou médecin-conseil):

Complément d'adresse:

NPA:

Lieu:

Informations médicales

- Il s'agit d'un NSCLC au stade métastatique, non-épidermoïde sans aberrations tumorales génomiques de type EGFR ou ALK.
- Keytruda® est utilisé en association à une chimiothérapie par pémétréxed et sel de platine comme traitement de première ligne.
- Le/la patient-e a une espérance de vie d'au moins 3 mois.
- Le/la patient-e n'a pas reçu de radiothérapie pulmonaire de > 30 Gy au cours des 6 mois précédents.

Schéma thérapeutique et début du traitement prévus

- Keytruda® est administré en association à une chimiothérapie par pémétréxed et sel de platine sous la forme prescrite dans l'information professionnelle, c.-à-d. Keytruda® 200 mg associé à une chimiothérapie au pémétréxed 500 mg/m² et sel de platine (cisplatine 75 mg/m² ou carboplatine AUC 5 mg/ml/min) toutes les 3 semaines pour 4 cycles, puis poursuite du traitement avec Keytruda® 200 mg en association au pémétréxed 500 mg/m² toutes les 3 semaines.

Geplanter Beginn der Kombinationstherapie:

Compléments/remarques:

Médecin requérant

Nom:

Prénom:

Rue:

NPA:

Lieu:

Tél.:

Fax:

E-mail:

S'il s'agit d'un hôpital, ajouter son nom:

Service:

Date:

Voir aussi [LS](#)